PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de la Saône-et-Loire

2ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national**, **régional**, **départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

En Saône-et-Loire, la composition des CLPE est la suivante :

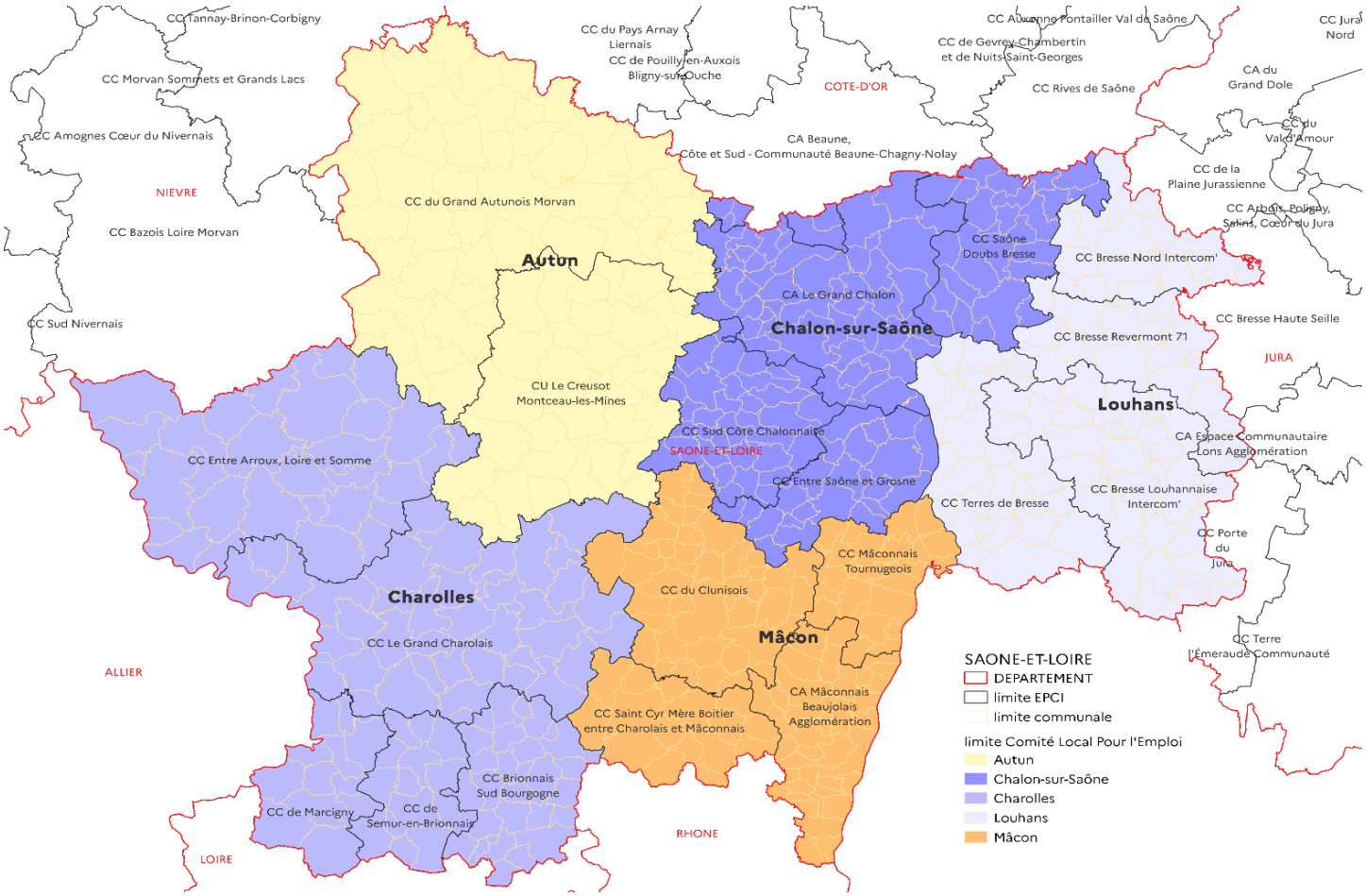

Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury
Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr
Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Autun Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**5 160**	**100 %**	**-5,3**
<25 ans	760	15 %	-7,3
25-49 ans	2 890	56 %	**-2,4**
50 ans et +	1 520	29 %	-9,0
Hommes	2 690	52 %	**-4,6**
Femmes	2 470	48 %	-6,1
Catégories ABC	**9 910**	**100 %**	**-2,0**
<25 ans	1 340	14 %	-2,2
25-49 ans	5 660	57 %	**+0,4**
50 ans et +	2 900	29 %	-6,8
Hommes	4 820	49 %	-2,2
Femmes	5 090	51 %	**-1,7**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 070	51 %	**+5,6**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**680**		**+7,9**
Catégorie E	**510**		**+2,0**
Catégorie F	**900**		/
Catégorie G	**250**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 2e trimestre 2026

5 160 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 5,3 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 2,0 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 2,2 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre croît de 0,4 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 6,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Les DELD forment 51 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 5,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 900 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 250 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC

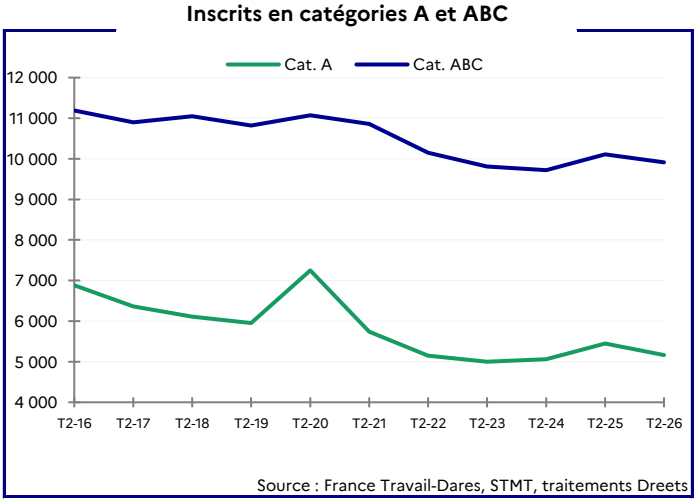

Inscrits en catégories ABC par âge

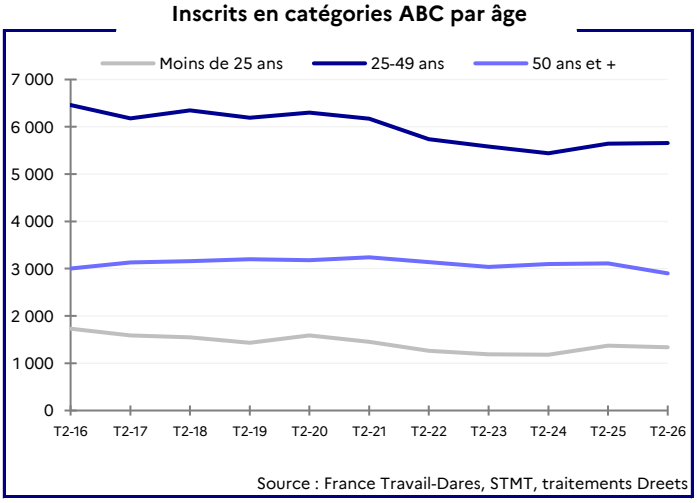

Avertissement :
A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?
Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Autun		
	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-96,6
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	183	392	+50,2
CEJ*	90	177	-22,4
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	40	40	+0,7

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Autun		T1 2026	T1 2025	T1 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 330**	1 530	1 640
dont	Agriculture	**0**	0	0
	Industrie	**690**	850	900
	Construction	**200**	230	220
	Commerce	**40**	30	50
	Services	**400**	420	470

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	200
Act. de serv. adm. et de soutien	200
Métallurgie et fab. de produits métalliques	150
Fab. de matériels de transport	150
Transports et entreposage	150

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 330 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 690 emplois (ETP), représentant environ 52 % du total. Ce nombre diminue de 19 % en un an. Le secteur des services suit avec 400 emplois (ETP), soit environ 30 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 5 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 200 ETP), activités de services administratifs et de soutien (environ 200 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Autun	T1 2026	T1 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**4**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**468**	84
Heures indemnisées	**32 542**	6 046
Taux de consommation	**13,0**	26,5

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

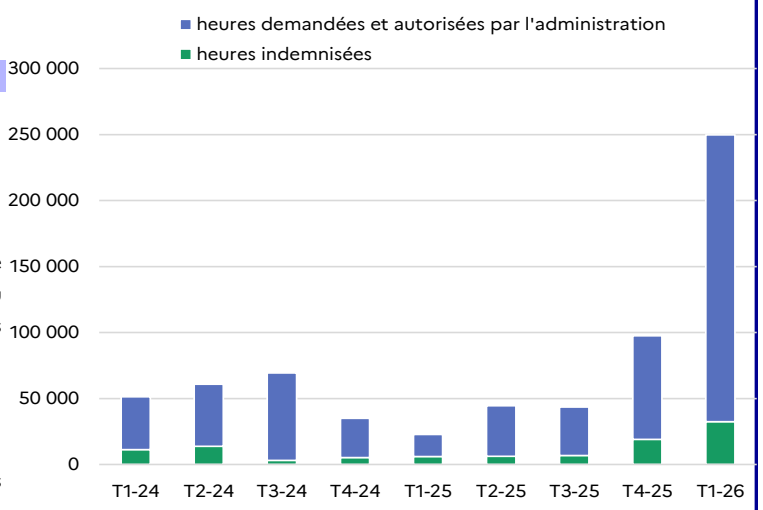

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026, en moyenne :
4 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 468 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 32 542 heures. Les établissements ont consommé 13 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Autun		T1 2026	T1 2025
Embauches		**7 546**	**6 822**
Contrats signés			
dont	CDD	6 477	5 582
	CDI	1 069	1 240
	Evol. CDD	+16,0 %	+0,3 %
	Evol. CDI	-13,8 %	-2,3 %
Départs		**7 566**	**6 711**
Fins de CDD		6 216	5 337
	dont CDD <1 mois	88 %	89 %
Ruptures de contrat		1 350	1 374
	démissions	524	551
	lic. économiques	20	40
	fins période d'essai	210	238
	retraite	149	177
	rupture conventionnelle	123	113
	lic. non économiques	277	209
	autres	47	46

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

7 546 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 724 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 14 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

6 216 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 88 % duraient moins d'un mois (89 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

1 350 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 24 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 39 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 11 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.

Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 654	1 644
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
22 %	22 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
14 %	83 %

Focus sur les seniors

Embauches	Départs
2 164	2 279
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
29 %	30 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
5 %	92 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 22 % des embauches et 22 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 14 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 18,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 17,9 %.

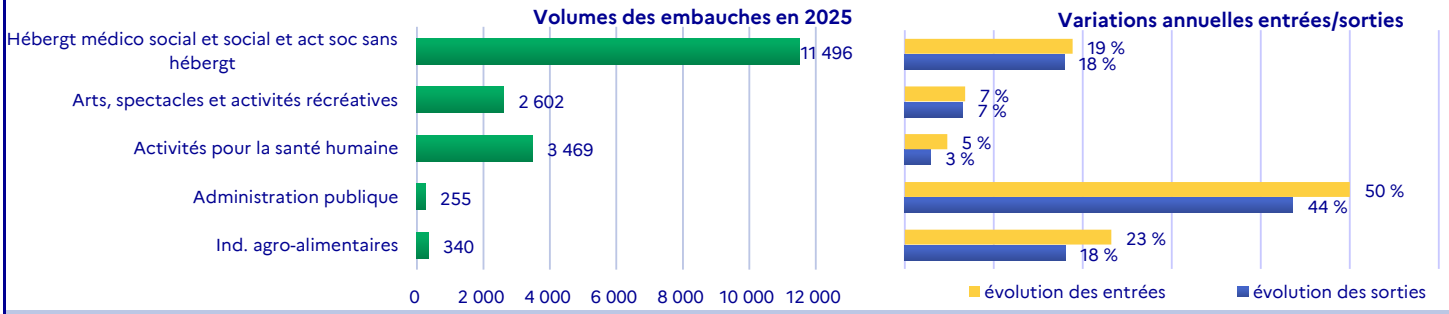

Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "artisans et ouvriers artisanaux" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 353 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 337,4 %.

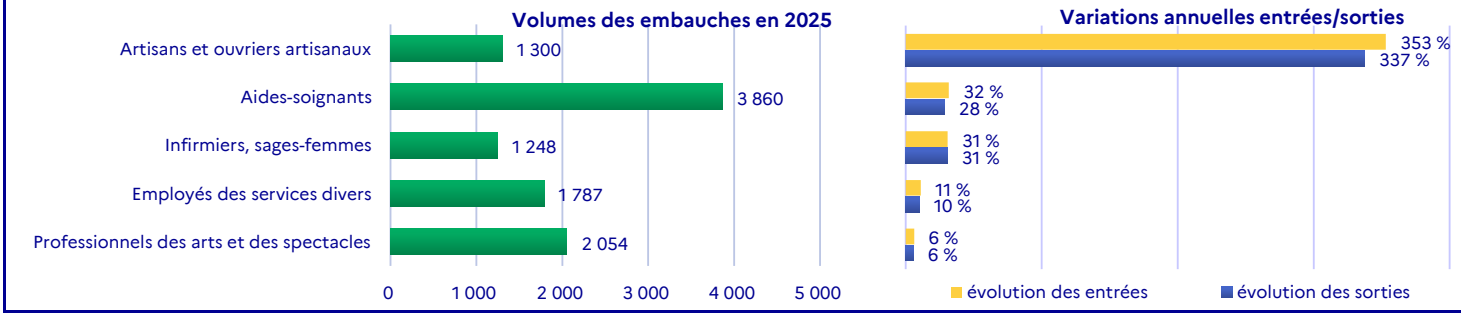

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Autun	**130 029**	**125 452**	**-4 577**	**-3,5**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

Quelques définitions

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)

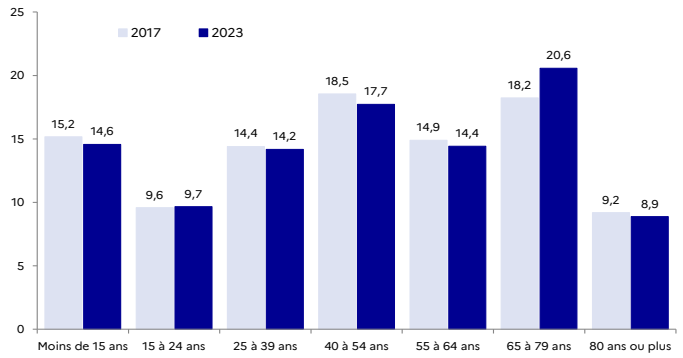

Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)

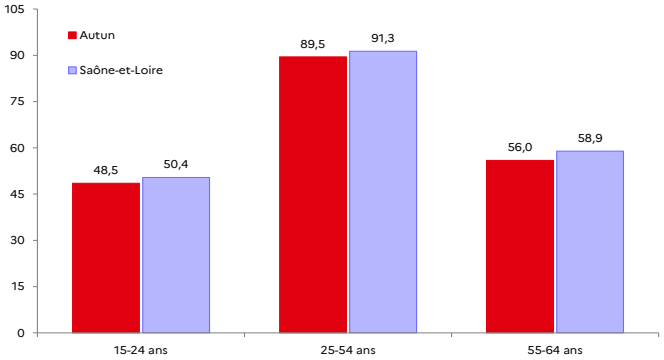

Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	2023	Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	2023	Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	2023	Evol. 2023/2017
Autun	**53 144**	**51 817**	**-2,5**	**25 468**	**24 780**	**-2,7**	**45 647**	**45 524**	**-0,3**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre étabs	Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre étabs	Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre étabs	Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre étabs	Nbre sal.	Total Nbre étabs	Nbre sal.
Autun	**2 096**	**6 436**	**453**	**9 392**	**71**	**6 808**	**11**	**6 360**	**2 631**	**28 996**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Autun	Effectifs salariés 2025	2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	4 437	4 605	-3,6	15,3	15,8
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	2 718	2 597	+4,7	9,4	8,9
Métallurgie et fab. de produits métalliques	2 597	2 484	+4,5	9,0	8,5
Construction	2 355	2 367	-0,5	8,1	8,1
Transports et entreposage	1 957	1 977	-1,0	6,7	6,8
Act. de serv. adm. et de soutien	1 930	1 919	+0,6	6,7	6,6
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	1 450	1 456	-0,4	5,0	5,0
Activités pour la santé humaine	1 392	1 371	+1,5	4,8	4,7
Fab. de matériels de transport	1 242	1 217	+2,1	4,3	4,2
Hébergement et restauration	1 176	1 122	+4,8	4,1	3,9
Rép. et inst. de machines et équip.	1 139	1 092	+4,3	3,9	3,8
Activités juridiques, comptables	863	859	+0,5	3,0	3,0
Toutes activités	**28 996**	**29 058**	**-0,2**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	Chalon-sur-Saône T2 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**5 750**	**100 %**	**+0,7**
<25 ans	890	15 %	**+1,1**
25-49 ans	3 230	56 %	**+1,6**
50 ans et +	1 620	28 %	-2,4
Hommes	2 830	49 %	**+0,7**
Femmes	2 910	51 %	+0,0
Catégories ABC	**12 090**	**100 %**	**+1,7**
<25 ans	1 680	14 %	**+3,1**
25-49 ans	7 020	58 %	**+3,1**
50 ans et +	3 390	28 %	-1,7
Hommes	5 790	48 %	**+2,1**
Femmes	6 300	52 %	+1,3
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 760	48 %	**+5,7**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**760**		**+0,0**
Catégorie E	**700**		**+4,5**
Catégorie F	**730**		/
Catégorie G	**340**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 2e trimestre 2026

5 750 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 0,7 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 1,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 3,1 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre croît de 3,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 28 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 1,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 5,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 730 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 340 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC

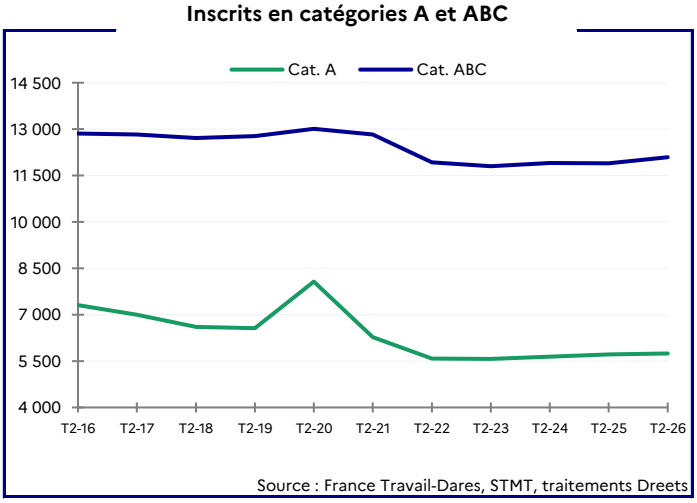

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge

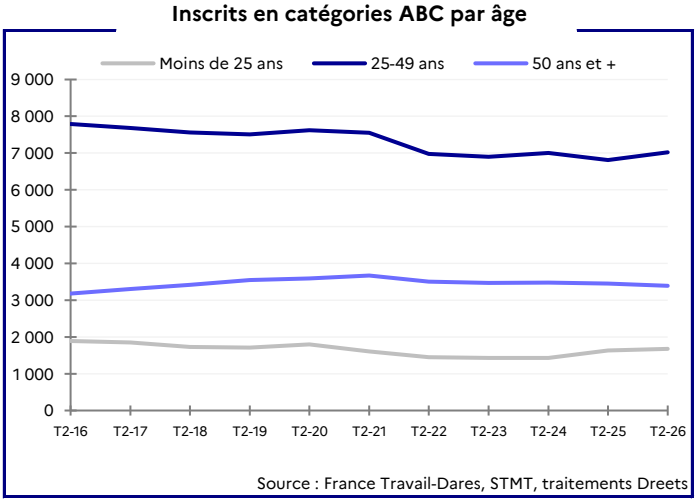

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Chalon-sur-Saône		
	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-83,3
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	100	267	+0,4
CEJ*	28	77	-50,3
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	72	72	-17,8

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Chalon-sur-Saône		T1 2026	T1 2025	T1 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 500**	1 460	1 560
dont	Agriculture	**0**	0	10
	Industrie	**720**	670	640
	Construction	**210**	230	220
	Commerce	**120**	120	90
	Services	**450**	440	600

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Transports et entreposage	230
Construction	210
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	180
Fab. d'équipements électriques	120
Commerce, réparation automobile	120

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 500 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 720 emplois (ETP), représentant environ 48 % du total. Ce nombre augmente de 7 % en un an. Le secteur des services suit avec 450 emplois (ETP), soit environ 30 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 2 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : transports et entreposage (environ 230 ETP), construction (environ 210 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Chalon-sur-Saône	T1 2026	T1 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**5**	5
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**87**	91
Heures indemnisées	**11 532**	9 629
Taux de consommation	**25,6**	24,1

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

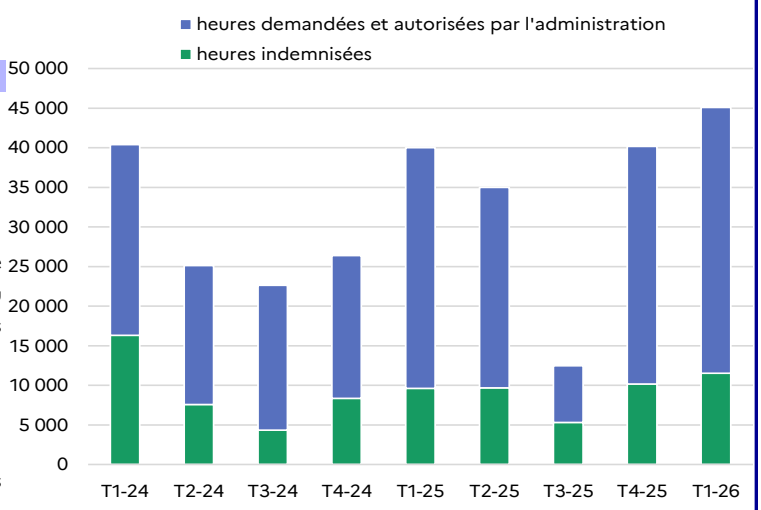

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026, en moyenne :
5 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 87 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 11 532 heures. Les établissements ont consommé 25,6 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Chalon-sur-Saône		T1 2026	T1 2025
Embauches		**10 635**	**10 611**
Contrats signés			
dont	CDD	8 412	8 422
	CDI	2 223	2 189
	Evol. CDD	-0,1 %	+2,3 %
	Evol. CDI	+1,6 %	-5,8 %
Départs		**10 358**	**10 236**
Fins de CDD		7 950	7 905
	dont CDD <1 mois	89 %	90 %
Ruptures de contrat		2 408	2 331
	démissions	954	905
	lic. économiques	31	41
	fins période d'essai	519	505
	retraite	180	189
	rupture conventionnelle	201	201
	lic. non économiques	432	414
	autres	91	76

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

10 635 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 24 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI augmentent. La part des CDI s'élève à 21 % des recrutements contre 21 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

7 950 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 89 % duraient moins d'un mois (90 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

2 408 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 77 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 40 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.

Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
2 383	**2 266**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
22 %	22 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
24 %	83 %

Focus sur les seniors

Embauches	Départs
2 600	**2 716**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
24 %	26 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
6 %	93 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 22 % des embauches et 22 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 24 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 13,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 13 %.

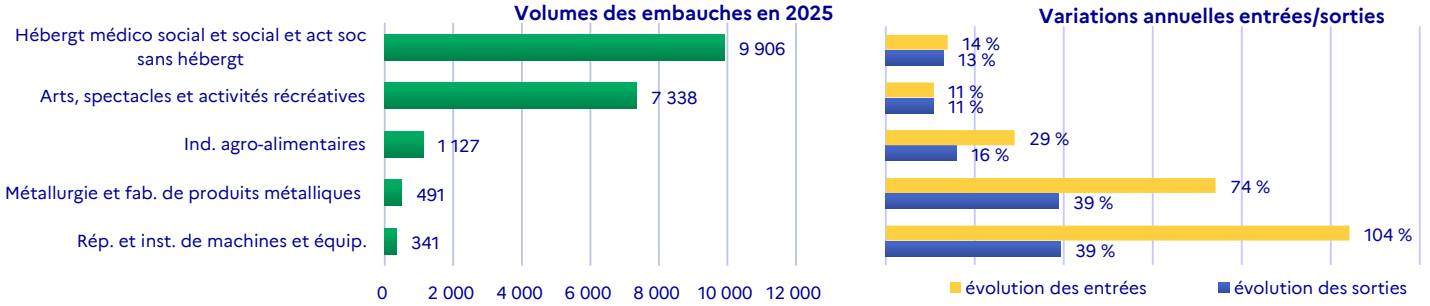

Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "agents d'entretien" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 19,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 19 %.

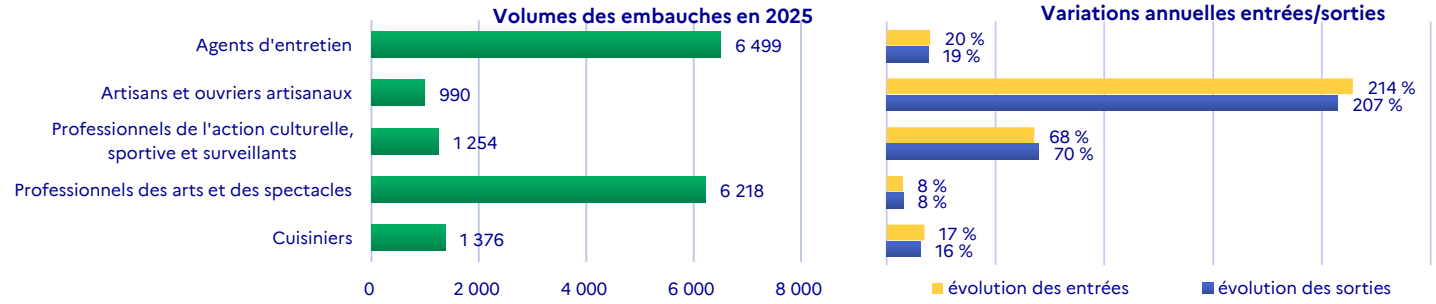

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Chalon-sur-Saône	**156 205**	**155 940**	**-265**	**-0,2**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

Quelques définitions

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)

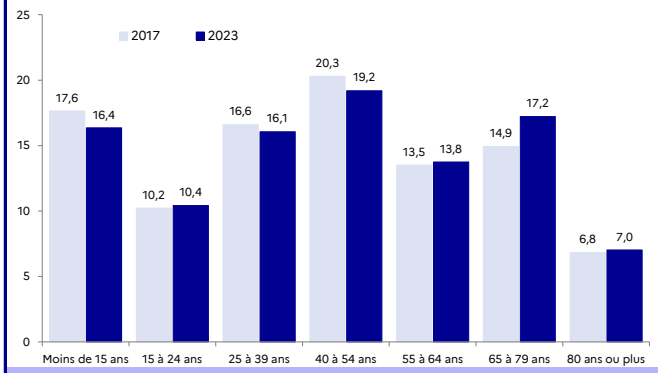

Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)

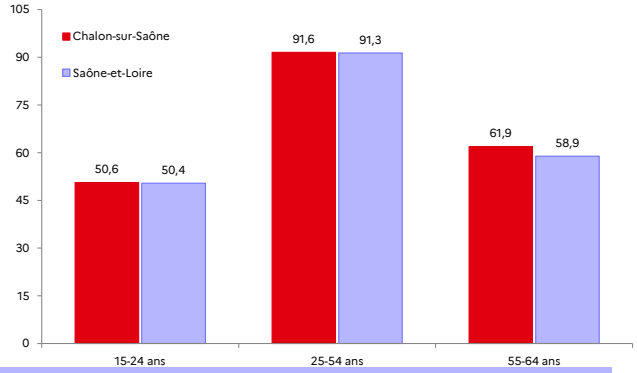

Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Chalon-sur-Saône	**71 879**	**71 825**	**-0,1**	**34 987**	**35 119**	**+0,4**	**62 911**	**64 704**	**+2,9**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Chalon-sur-Saône	**3 302**	**9 827**	**710**	**14 163**	**131**	**12 335**	**15**	**8 279**	**4 158**	**44 604**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Chalon-sur-Saône	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	7 625	7 655	-0,4	17,1	17,4
Transports et entreposage	4 531	4 625	-2,0	10,2	10,5
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	3 386	3 296	+2,7	7,6	7,5
Act. de serv. adm. et de soutien	2 967	2 968	-0,0	6,7	6,7
Construction	2 832	2 854	-0,8	6,3	6,5
Métallurgie et fab. de produits métalliques	2 817	2 713	+3,8	6,3	6,2
Activités juridiques, comptables	2 621	2 733	-4,1	5,9	6,2
Rép. et inst. de machines et équip.	2 227	2 155	+3,3	5,0	4,9
Hébergement et restauration	2 074	2 036	+1,9	4,6	4,6
Intérim	1 739	1 400	+24,2	3,9	3,2
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	1 634	1 662	-1,7	3,7	3,8
Activités pour la santé humaine	1 589	1 550	+2,5	3,6	3,5
Toutes activités	**44 604**	**44 043**	**+1,3**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Charolles Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**2 420**	**100 %**	**+2,1**
<25 ans	390	16 %	**+2,6**
25-49 ans	1 200	50 %	**+4,3**
50 ans et +	830	34 %	-1,2
Hommes	1 260	52 %	**+4,1**
Femmes	1 160	48 %	+0,0
Catégories ABC	**5 020**	**100 %**	**+0,2**
<25 ans	720	14 %	**+2,9**
25-49 ans	2 580	51 %	**+0,4**
50 ans et +	1 720	34 %	-0,6
Hommes	2 380	47 %	-0,4
Femmes	2 650	53 %	**+1,1**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 410	48 %	**+7,6**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**420**		**-6,7**
Catégorie E	**480**		**+4,3**
Catégorie F	**430**		/
Catégorie G	**70**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 2e trimestre 2026

2 420 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 2,1 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 0,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 2,9 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 51 % du total. Leur nombre croît de 0,4 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 34 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 0,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Les DELD forment 48 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 7,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 430 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 70 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC

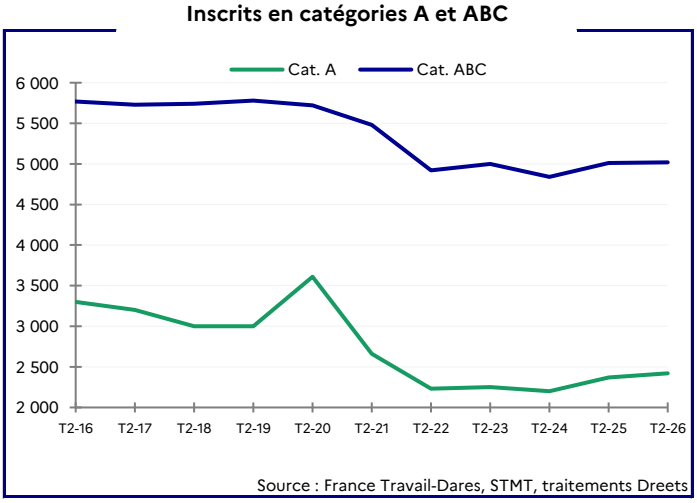

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge

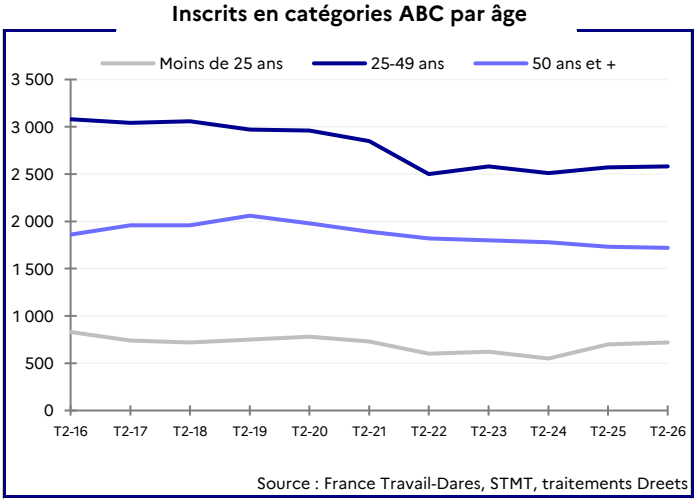

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Charolles		
	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-86,7
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	110	300	+9,9
CEJ*	90	171	+3,0
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	27	27	+12,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Charolles		T1 2026	T1 2025	T1 2024
Equivalent emplois à temps plein		**410**	420	540
dont	Agriculture	**10**	10	10
	Industrie	**180**	180	250
	Construction	**100**	90	100
	Commerce	**60**	50	60
	Services	**60**	90	120

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	100
Commerce, réparation automobile	60
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	40
Métallurgie et fab. de produits métalliques	40
Fab. de matériels de transport	40

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 410 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 180 emplois (ETP), représentant environ 44 % du total. Ce nombre est stable sur un an Le secteur de la construction suit avec 100 emplois (ETP), soit environ 24 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 11 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 100 ETP), commerce, réparation d'automobile et motocycles (environ 60 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Charolles	T1 2026	T1 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**3**	4
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**47**	77
Heures indemnisées	**4 473**	10 757
Taux de consommation	**3,8**	23,7

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

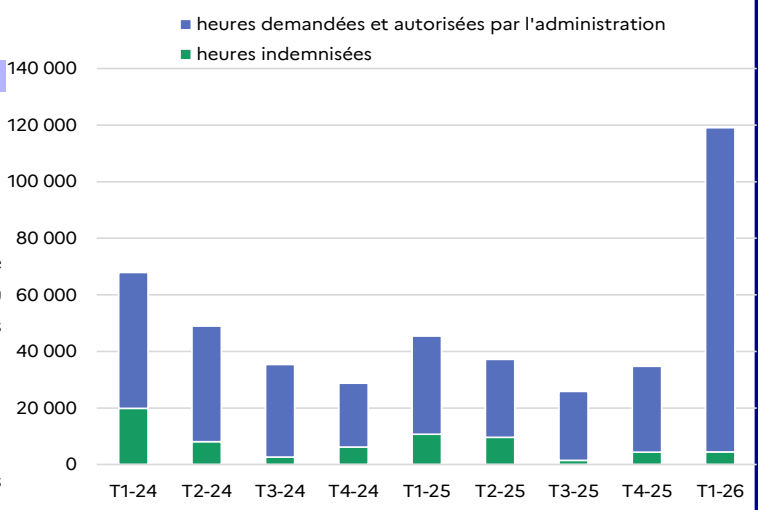

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026, en moyenne :
3 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 47 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 4 473 heures. Les établissements ont consommé 3,8 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Charolles		T1 2026	T1 2025
Embauches		**3 635**	**3 537**
Contrats signés			
dont	CDD	3 068	2 913
	CDI	567	624
	Evol. CDD	+5,3 %	-1,4 %
	Evol. CDI	-9,1 %	-7,3 %
Départs		**3 627**	**3 564**
Fins de CDD		2 876	2 792
	dont CDD <1 mois	90 %	90 %
Ruptures de contrat		751	772
	démissions	280	333
	lic. économiques	34	13
	fins période d'essai	117	101
	retraite	92	96
	rupture conventionnelle	60	76
	lic. non économiques	132	116
	autres	36	37

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

3 635 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 98 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 16 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

2 876 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 90 % duraient moins d'un mois (90 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

751 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 21 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 12 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.

Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
868	847
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
24 %	23 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
16 %	88 %

Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 141	1 232
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
31 %	34 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	93 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 24 % des embauches et 23 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 16 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 88 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 11,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 10,7 %.

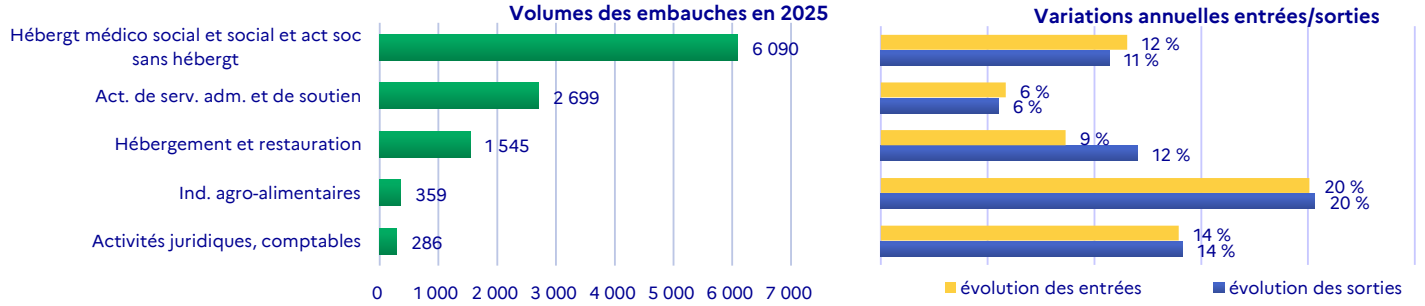

Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides à domicile et aides ménagères" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 80 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 73,8 %.

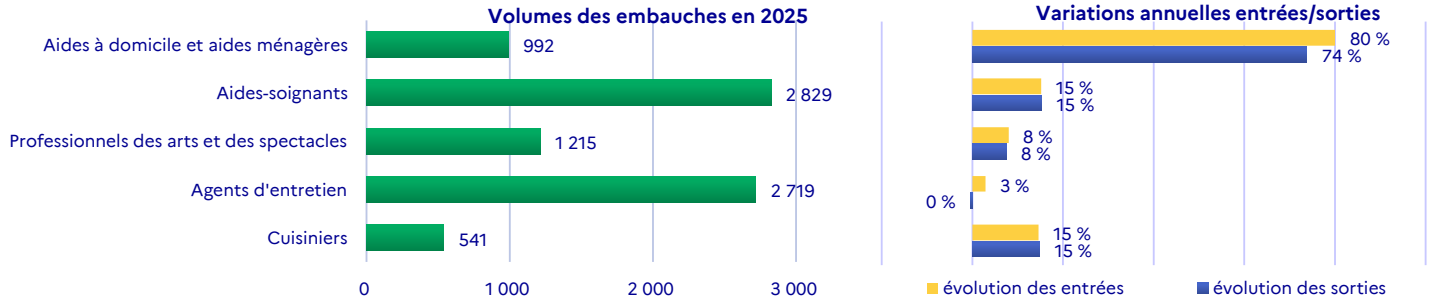

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Charolles	**86 980**	**84 593**	**-2 387**	**-2,7**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

Quelques définitions

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)

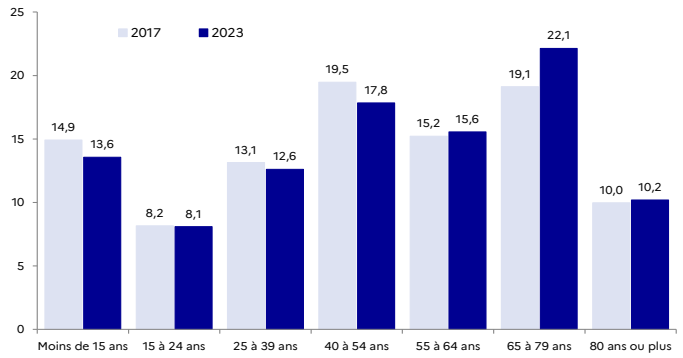

Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)

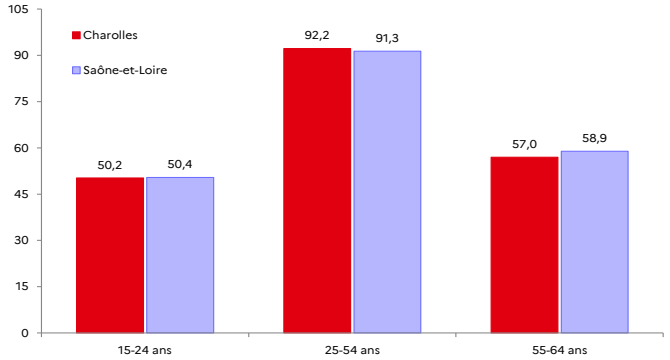

Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Evol. 2023/2017
Charolles	**36 104**	**34 689**	**-3,9**	**17 169**	**16 521**	**-3,8**	**31 850**	**31 586**	**-0,8**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Charolles	**1 716**	**5 139**	**280**	**5 507**	**39**	**3 467**	**4**	**2 648**	**2 039**	**16 760**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Charolles	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	3 806	3 835	-0,8	22,7	22,6
Construction	1 882	1 899	-0,9	11,2	11,2
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	1 485	1 501	-1,1	8,9	8,8
Fab. de matériels de transport	1 224	1 258	-2,7	7,3	7,4
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 124	1 173	-4,2	6,7	6,9
Transports et entreposage	853	847	+0,7	5,1	5,0
Hébergement et restauration	853	836	+2,0	5,1	4,9
Act. de serv. adm. et de soutien	705	697	+1,1	4,2	4,1
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	666	623	+6,9	4,0	3,7
Activités juridiques, comptables	662	657	+0,8	3,9	3,9
Activités pour la santé humaine	497	506	-1,8	3,0	3,0
Autres activités de services	456	436	+4,6	2,7	2,6
Toutes activités	**16 760**	**16 974**	**-1,3**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Louhans Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**1 950**	**100 %**	**+4,3**
<25 ans	300	15 %	+3,4
25-49 ans	1 020	52 %	**+6,3**
50 ans et +	630	32 %	+1,6
Hommes	1 010	52 %	**+7,4**
Femmes	940	48 %	+1,1
Catégories ABC	**4 270**	**100 %**	**+2,2**
<25 ans	560	13 %	**+3,7**
25-49 ans	2 360	55 %	**+2,2**
50 ans et +	1 360	32 %	**+2,3**
Hommes	1 970	46 %	**+5,3**
Femmes	2 310	54 %	+0,0
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 000	47 %	**+8,7**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**250**		**+13,6**
Catégorie E	**340**		**+3,0**
Catégorie F	**310**		/
Catégorie G	**120**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 2e trimestre 2026

1 950 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 4,3 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 2,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 13 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 3,7 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 55 % du total. Leur nombre croît de 2,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 32 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,3 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Les DELD forment 47 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 8,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 310 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 120 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC

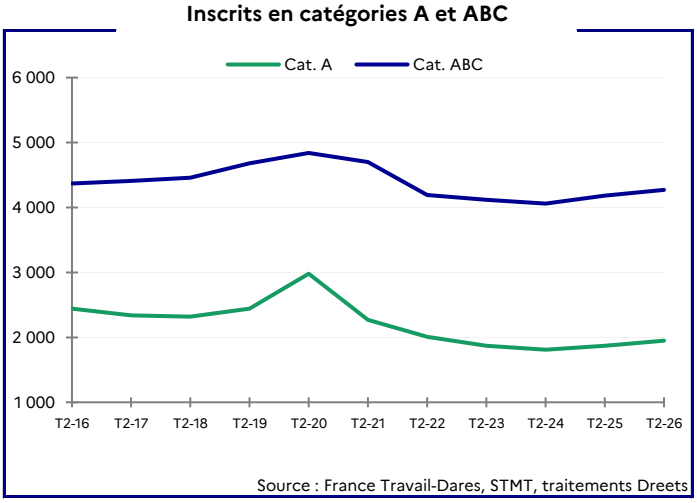

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge

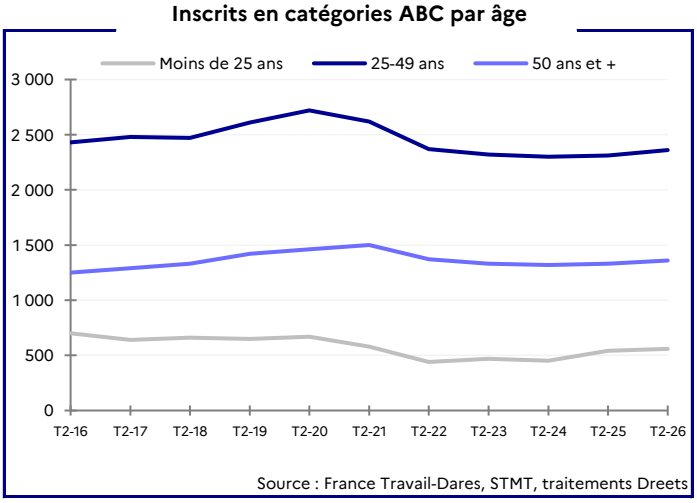

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :
A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?
Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Louhans		
	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-90,0
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	54	129	+22,9
CEJ*	68	160	-9,1
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	14	14	+14,8

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont compta s : secret statistique

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Louhans		T1 2026	T1 2025	T1 2024
Equivalent emplois à temps plein		**530**	590	530
dont	Agriculture	**10**	0	0
	Industrie	**360**	440	400
	Construction	**30**	30	20
	Commerce	**20**	20	20
	Services	**110**	100	90

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de produits en caoutchouc, plastique	170
Ind. agro-alimentaires	130
Act. de serv. adm. et de soutien	70
Construction	30
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	20

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 530 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 360 emplois (ETP), représentant environ 68 % du total. Ce nombre diminue de 18 % en un an. Le secteur des services suit avec 110 emplois (ETP), soit environ 21 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 10 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (environ 170 ETP), fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 130 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Louhans	T1 2026	T1 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Heures indemnisées	s	161
Taux de consommation	s	226,8

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

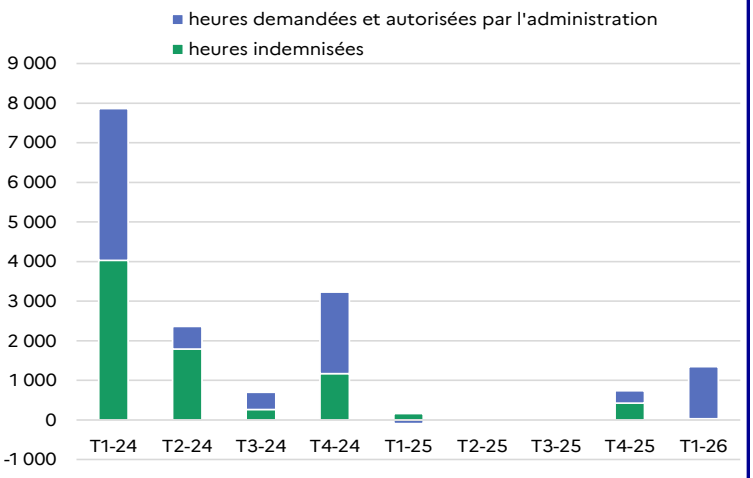

Guide de lecture :

sans objet

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Louhans		T1 2026	T1 2025
Embauches		**2 367**	**2 256**
Contrats signés			
dont	CDD	1 981	1 857
	CDI	386	399
	Evol. CDD	+6,7 %	+28,8 %
	Evol. CDI	-3,3 %	-20,0 %
Départs		**2 335**	**2 219**
Fins de CDD		1 783	1 660
	dont CDD <1 mois	84 %	86 %
Ruptures de contrat		552	559
	démissions	213	226
	lic. économiques	21	10
	fins période d'essai	90	87
	retraite	66	50
	rupture conventionnelle	47	53
	lic. non économiques	87	117
	autres	28	16

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

2 367 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 111 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 16 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

1 783 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 84 % duraient moins d'un mois (86 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

552 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 7 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 39 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 12 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.

Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
537	**483**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
23 %	21 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
15 %	80 %

Focus sur les seniors

Embauches	Départs
699	**794**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
30 %	34 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	89 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 23 % des embauches et 21 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 15 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 80 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 44,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 42,9 %.

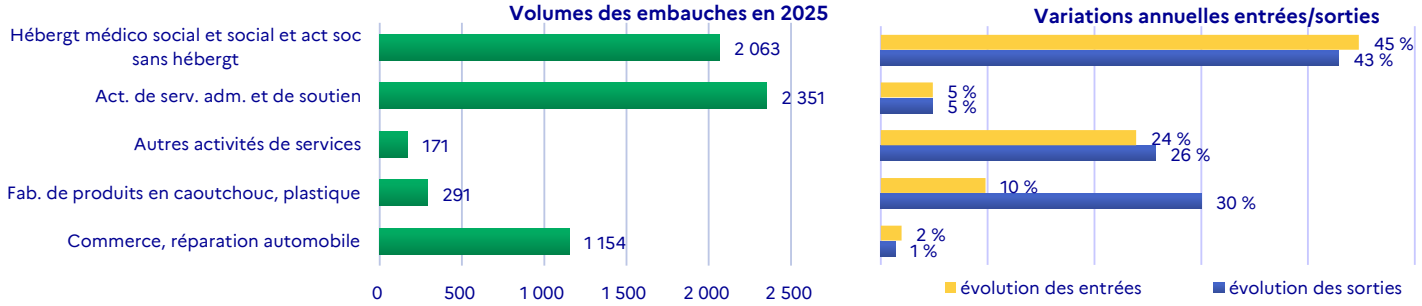

Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "artisans et ouvriers artisanaux" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 216,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 208,6 %.

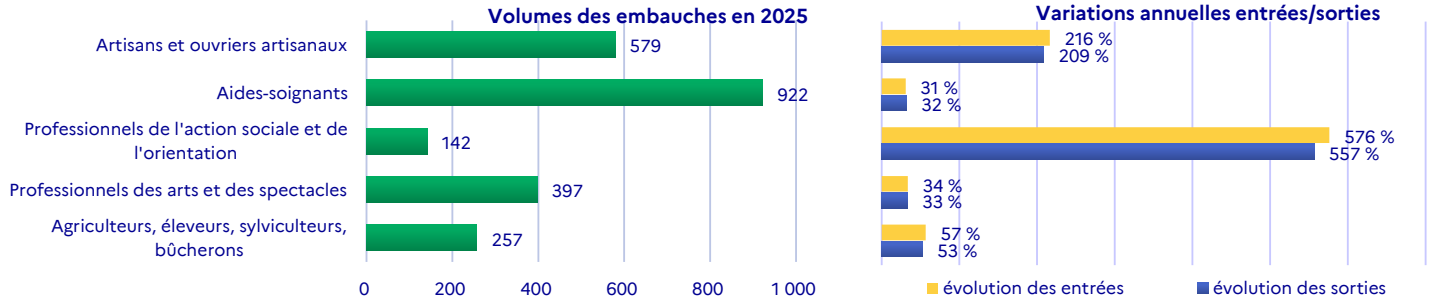

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Louhans	**67 011**	**67 890**	**+879**	**+1,3**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)

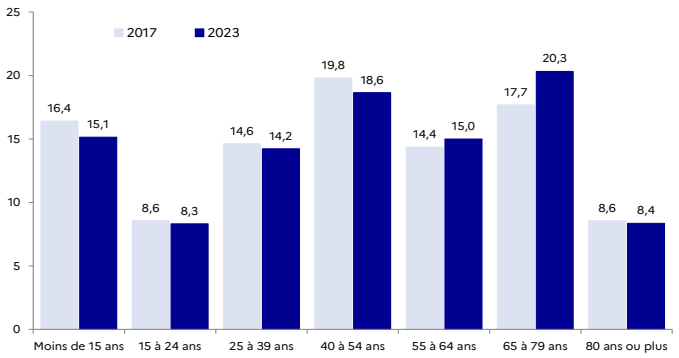

Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)

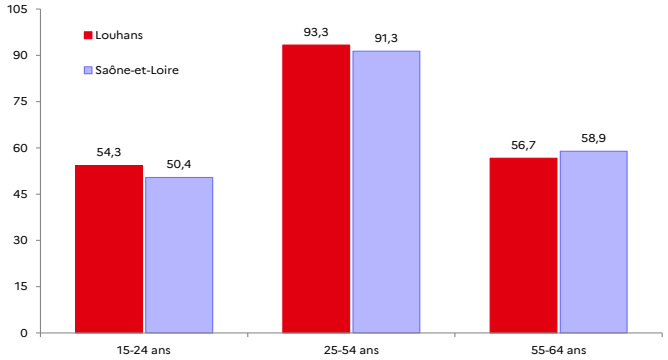

Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	2023	Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	2023	Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	2023	Evol. 2023/2017
Louhans	**29 197**	**29 670**	**+1,6**	**13 919**	**14 153**	**+1,7**	**26 124**	**27 072**	**+3,6**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	Nbre sal.	Total Nbre établs	Nbre sal.
Louhans	**1 178**	**3 374**	**160**	**3 336**	**26**	**2 503**	**3**	**1 440**	**1 367**	**10 653**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Louhans	Effectifs salariés 2025	2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	1 989	1 976	+0,7	18,7	18,5
Ind. agro-alimentaires	1 973	1 895	+4,1	18,5	17,8
Construction	985	1 021	-3,5	9,2	9,6
Transports et entreposage	884	897	-1,4	8,3	8,4
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	880	910	-3,3	8,3	8,5
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	598	558	+7,2	5,6	5,2
Hébergement et restauration	489	503	-2,8	4,6	4,7
Act. de serv. adm. et de soutien	362	379	-4,5	3,4	3,6
Intérim	289	284	+1,6	2,7	2,7
Métallurgie et fab. de produits métalliques	272	272	0,0	2,6	2,5
Activités pour la santé humaine	270	282	-4,3	2,5	2,6
Activités juridiques, comptables	253	247	+2,4	2,4	2,3
Toutes activités	**10 653**	**10 673**	**-0,2**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Mâcon Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**4 390**	**100 %**	**+4,8**
<25 ans	750	17 %	**+8,7**
25-49 ans	2 490	57 %	**+5,1**
50 ans et +	1 150	26 %	+0,9
Hommes	2 280	52 %	**+5,6**
Femmes	2 110	48 %	+3,9
Catégories ABC	**9 130**	**100 %**	**+2,1**
<25 ans	1 350	15 %	**+8,0**
25-49 ans	5 340	58 %	+1,3
50 ans et +	2 450	27 %	+1,2
Hommes	4 500	49 %	**+3,2**
Femmes	4 630	51 %	+1,1
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	4 330	47 %	**+11,6**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**460**		**-2,1**
Catégorie E	**720**		**-1,4**
Catégorie F	**790**		/
Catégorie G	**280**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 2e trimestre 2026

4 390 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 4,8 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 2,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 8,0 % par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre croît de 1,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 27 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 1,2 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Les DELD forment 47 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 11,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 790 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 280 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC

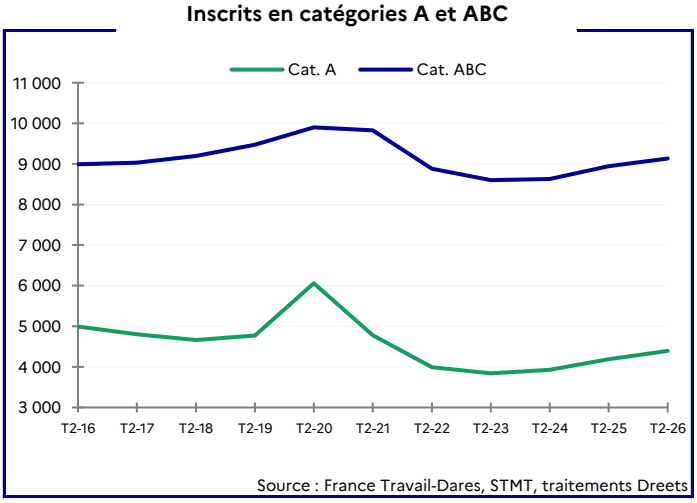

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge

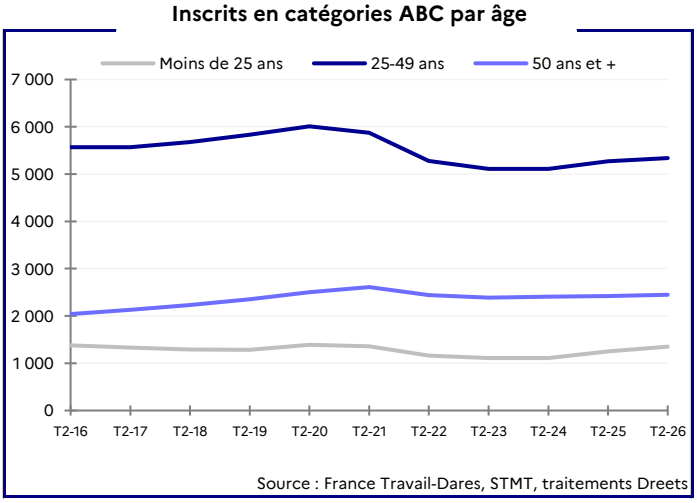

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Mâcon		
	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-78,6
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	109	293	+44,3
CEJ*	97	194	+181,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	81	81	-5,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont compta s : secret statistique

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Mâcon		T1 2026	T1 2025	T1 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 720**	1 770	1 800
dont	Agriculture	**20**	20	20
	Industrie	**670**	630	620
	Construction	**380**	370	420
	Commerce	**230**	260	210
	Services	**420**	490	530

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	380
Commerce, réparation automobile	230
Transports et entreposage	200
Ind. agro-alimentaires	180
Fab. d'équipements électriques	150

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 720 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 670 emplois (ETP), représentant environ 39 % du total. Ce nombre augmente de 6 % en un an. Le secteur des services suit avec 420 emplois (ETP), soit environ 24 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 14 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 380 ETP), commerce, réparation d'automobile et motocycles (environ 230 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Mâcon	T1 2026	T1 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**3**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**18**	25
Heures indemnisées	**4 557**	3 284
Taux de consommation	**11,4**	25,5

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

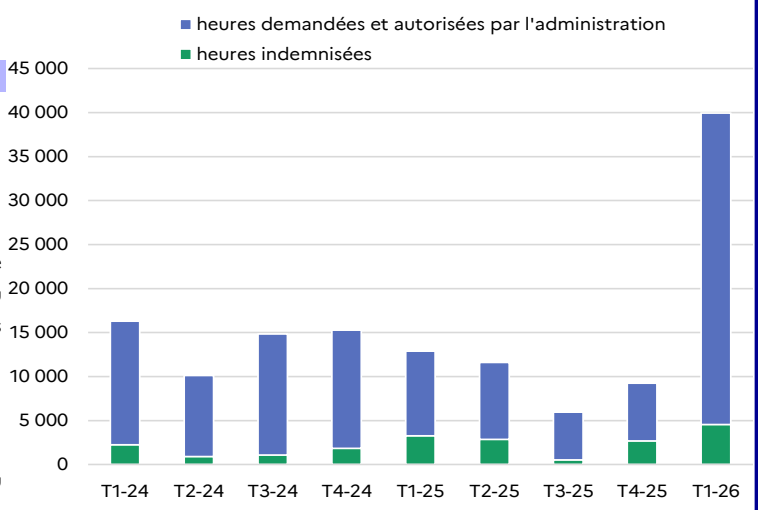

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026, en moyenne :
3 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 18 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 4 557 heures. Les établissements ont consommé 11,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Mâcon		T1 2026	T1 2025
Embauches		**7 103**	**7 130**
Contrats signés			
dont	CDD	5 569	5 452
	CDI	1 534	1 678
	Evol. CDD	+2,1 %	+2,7 %
	Evol. CDI	-8,6 %	-11,5 %
Départs		**7 114**	**6 983**
Fins de CDD		5 214	5 121
	dont CDD <1 mois	86 %	87 %
Ruptures de contrat		1 900	1 862
	démissions	736	745
	lic. économiques	31	25
	fins période d'essai	433	392
	retraite	146	140
	rupture conventionnelle	155	204
	lic. non économiques	319	298
	autres	80	58

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

7 103 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 27 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 22 % des recrutements contre 24 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

5 214 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 86 % duraient moins d'un mois (87 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

1 900 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 38 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 39 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.

Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 603	1 593
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
23 %	22 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
25 %	82 %

Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 699	1 863
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
24 %	26 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
7 %	88 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 23 % des embauches et 22 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 25 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 82 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités pour la santé humaine" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 33 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 29 %.

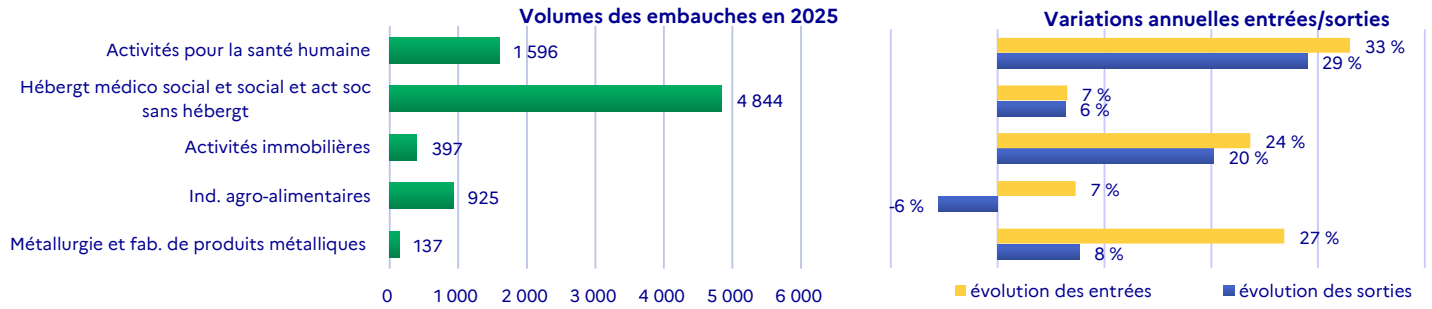

Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 49,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 49,4 %.

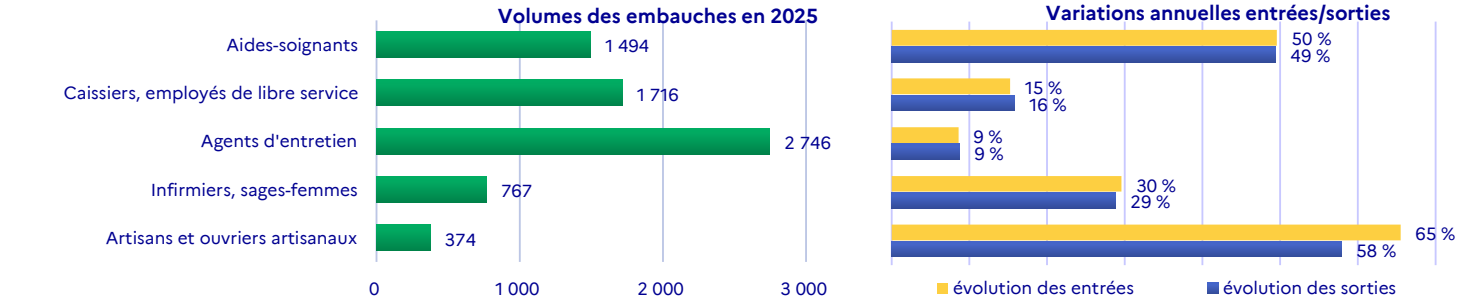

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Mâcon	**113 370**	**116 435**	**+3 065**	**+2,7**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)

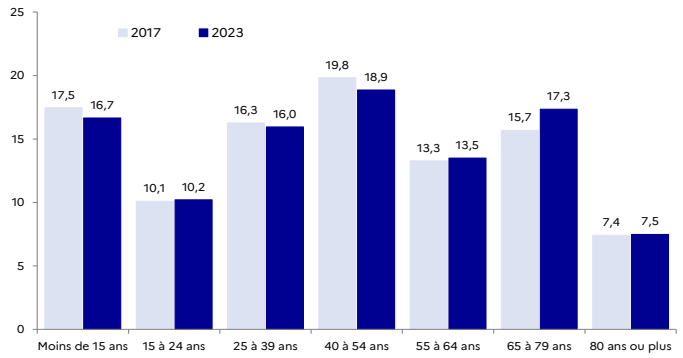

Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)

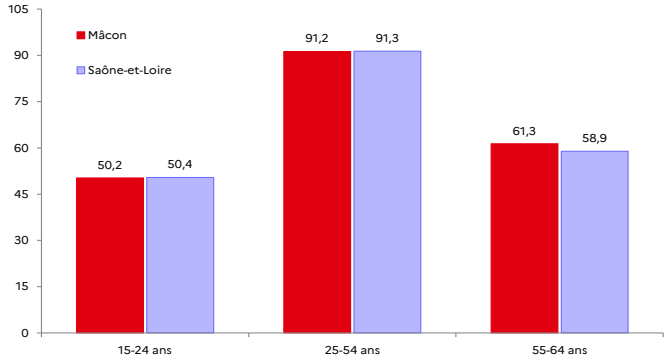

Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Evol. 2023/2017
Mâcon	**51 347**	**52 592**	**+2,4**	**24 956**	**25 362**	**+1,6**	**45 202**	**47 558**	**+5,2**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Mâcon	**2 911**	**8 538**	**574**	**11 522**	**107**	**9 503**	**10**	**3 454**	**3 602**	**33 017**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Mâcon	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	7 515	7 697	-2,4	22,8	22,9
Construction	3 294	3 291	+0,1	10,0	9,8
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	2 788	2 941	-5,2	8,4	8,7
Transports et entreposage	2 246	2 260	-0,6	6,8	6,7
Hébergement et restauration	2 186	2 218	-1,4	6,6	6,6
Ind. agro-alimentaires	1 314	1 242	+5,8	4,0	3,7
Activités juridiques, comptables	1 287	1 295	-0,6	3,9	3,8
Intérim	1 207	1 289	-6,4	3,7	3,8
Act. de serv. adm. et de soutien	1 171	1 272	-7,9	3,5	3,8
Activités immobilières	904	899	+0,6	2,7	2,7
Activ. financières et d assurance	820	841	-2,5	2,5	2,5
Autres activités de services	812	838	-3,1	2,5	2,5
Toutes activités	**33 017**	**33 657**	**-1,9**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Principaux indicateurs

CLPE de Saône-et-Loire

	Autun	Chalon-sur-Saône	Charolles	Louhans	Mâcon	Saône-et-Loire	BFC
Inscrits à France Travail au 2ème Trim. 2026 (en données brutes)							
Catégorie A	**5 160**	**5 750**	**2 420**	**1 950**	**4 390**	**19 680**	**106 039**
Evol. annuelle (en %)	-5,3	+0,7	+2,1	+4,3	+4,8	+0,4	+2,1
Catégories ABC	**9 910**	**12 090**	**5 020**	**4 270**	**9 130**	**40 430**	**202 713**
Evol. annuelle (en %)	-2,0	+1,7	+0,2	+2,2	+2,1	+0,7	+1,5
Inscrits depuis 1 an ou plus	5 070	5 760	2 410	2 000	4 330	19 570	96 040
Catégorie D	680	760	420	250	460	2 570	13 607
Catégorie E	510	700	480	340	720	2 740	13 492
Catégorie F	900	730	430	310	790	3 180	23 410
Catégorie G	250	340	70	120	280	1 060	12 047
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026							
PEC	s	s	s	s	s	s	12
Cumul 2026	s	s	s	s	s	13	95
PACEA	183	100	110	54	109	556	2 506
Cumul 2026	392	267	300	129	293	1 381	5 948
CEJ*	90	28	90	68	97	373	1 627
Cumul 2026	177	77	171	160	194	779	3 683
Apprentissage (secteur privé) au 1T2026	40	72	27	14	81	234	1 386
Cumul 2026	40	72	27	14	81	234	1 386
Recours à l'intérim au 1er Trim. 2026							
Equivalent emplois à temps plein	1 330	1 500	410	530	1 720	5 490	28 870
Evol. (en %) sur 1 an	-13,1	+2,7	-2,4	-10,2	-2,8	-4,9	-2,5
Recours à l'activité partielle au 1er Trim. 2026							
Heures indemnisées	32 542	11 532	s	s	4 557	53 133	234 987
Evol. (en nbre) sur 1 an	+26 496	+1 904	s	s	+1 274	+23 257	-167 456
Embauches et départs au 1er Trim. 2026							
Embauches	7 546	10 635	3 635	2 367	7 103	31 286	175 080
Evol. (en %) sur 1 an	+10,6	+0,2	+2,8	+4,9	-0,4	+3,1	+5,5
Départs	7 566	10 358	3 627	2 335	7 114	31 000	174 045
Evol. (en %) sur 1 an	+12,7	+1,2	+1,8	+5,2	+1,9	+4,3	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)							
Population totale	125 452	155 940	84 593	67 890	116 435	550 310	2 802 670
Evol. 2023/2017	-3,5	-0,2	-2,7	+1,3	+2,7	-0,6	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	51 817	71 825	34 689	29 670	52 592	240 593	1 267 559
Evol. 2023/2017	-2,5	-0,1	-3,9	+1,6	+2,4	-0,4	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	45 524	64 704	31 586	27 072	47 558	216 444	1 137 841
Evol. 2023/2017	-0,3	+2,9	-0,8	+3,6	+5,2	+2,2	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024							
Source : Insee-Flores							
Nombre de salariés	37 232	57 025	23 681	14 299	51 792	184 029	968 122
Part (en %) dans :							
Agriculture	**1,0**	**2,0**	**1,7**	**2,7**	**3,0**	**2,1**	2,0
Secteur public	**21,3**	**21,6**	**23,0**	**21,4**	**30,5**	**24,2**	25,6
Secteur privé (hors agriculture) :	**77,7**	**76,4**	**75,3**	**76,0**	**66,5**	**73,7**	72,4
Industrie	24,2	19,4	19,9	27,2	11,3	8,0	17,4
Construction	6,3	4,9	7,8	7,0	6,3	6,1	5,5
Commerce	12,5	13,9	16,8	14,2	14,8	14,3	13,3
Services marchands	21,7	27,7	20,0	20,5	24,0	34,7	24,8
Services non marchands	13,0	10,4	10,9	7,1	10,1	10,7	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.